

Présentation de l'enquête UCP et méthodologie

Chaque année, l'**Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)** réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle auprès des diplômé.e.s de l'université à 6, 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. L'enquête à 30 mois s'inscrit dans un dispositif d'enquêtes annuelles coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche et de l'Innovation administré par les universités.

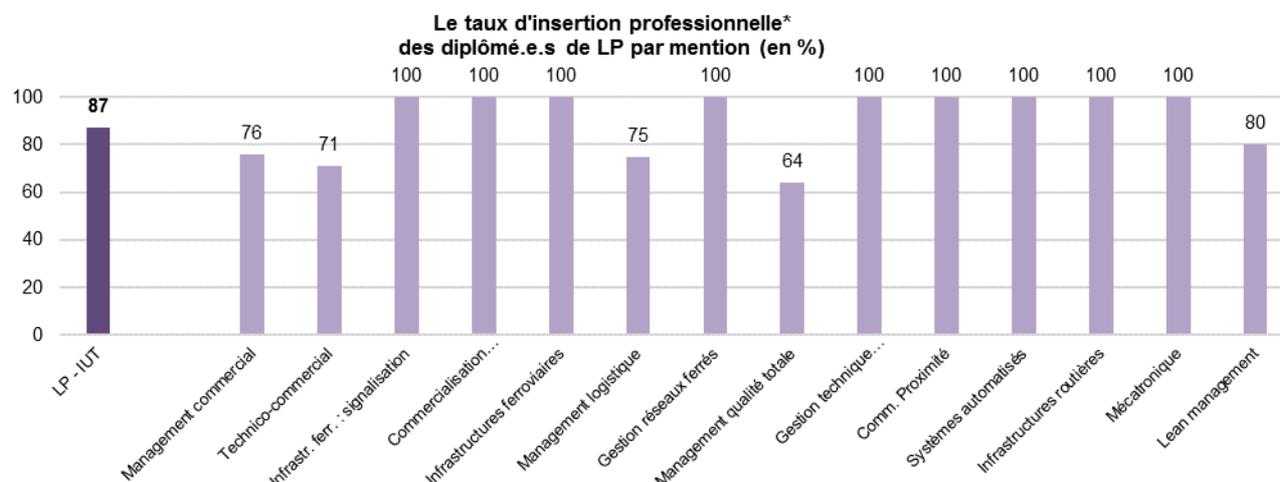
Les résultats présentés ci-dessous concernent l'ensemble des diplômés de l'UCP, quels que soient leur profil socio-démographique ou leur parcours universitaire. L'exhaustivité du champ d'enquête induit certes une hétérogénéité des résultats mais permet de produire une **information complète**. Pour la composante IUT, 14 mentions ont été enquêtées. Par convention statistique, l'OVE publie uniquement des résultats pour les 13 mentions qui atteignent un taux de réponse minimum de 30 % et pour un effectif de répondants supérieur à 3 (* : résultats fragiles).

Diplôme	Effectif de diplômés	Taux de réponse à l'enquête	Part de femmes
Licence professionnelle - IUT	360	49 %	37 %
Management et gestion commerciale	55	53 %	55 %
Technico-commercial en milieu industriel	35	43 %	13 %
Infrastructures ferroviaires : signalisation	25	44 %	9 %
Commercialisation des produits et services financiers	24	50 %	42 %
Infrastructures ferroviaires	24	50 %	17 %
Management de la chaîne logistique	24	67 %	13 %
Gestion des réseaux ferrés	23	48 %	18 %
Management par la qualité totale	23	57 %	69 %
Gestion technique du patrimoine immobilier	22	45 %	30 %
Communication de proximité et nouveaux médias	21	38 %	100 %
Systèmes automatisés et réseaux industriels	18	44 %	0 %
Infrastructures routières et aménagements urbains	18	67 %	0 %
Mécatronique*	14	36 %	0 %
Conduite du processus d'optimisation des entreprises (Lean management)*	11	45 %	20 %

Champ UCP : Population enquêtée à 30 mois dans le cadre de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômé.e.s 2014

Une insertion réussie pour la plupart des mentions

87 % DES TITULAIRES DE LP ENTRES DANS LA VIE ACTIVE SONT EN EMPLOI



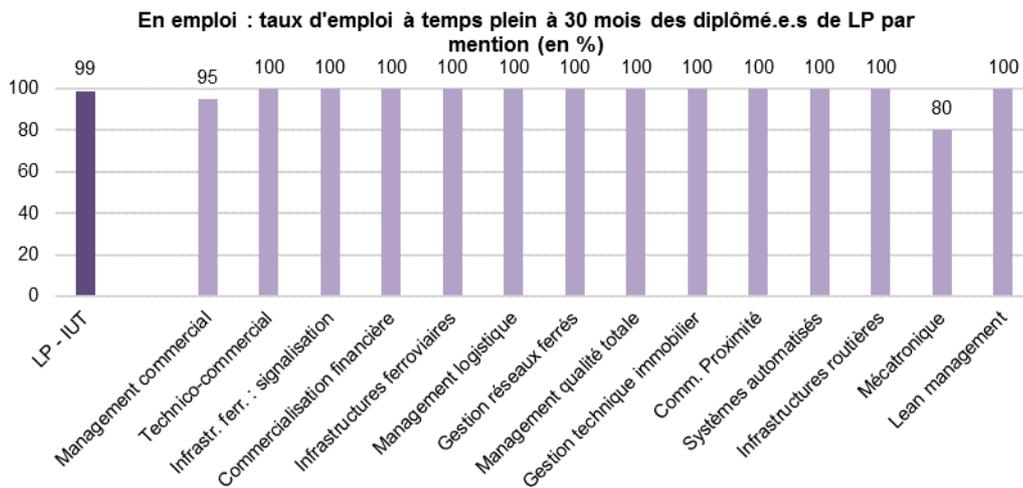
Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

Le **taux d'insertion*** rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active). Il est le complément du taux de chômage. Pour information au 4^{ème} trimestre 2016, le taux de chômage francilien était de 8,7 % et le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans était de 23,7 % (Insee, taux de chômage au sens du BIT).

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2014 au sein de l'IUT, 87 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

Les emplois sont à temps plein

99 % DES TITULAIRES DE LICENCE PRO EN EMPLOI SONT A TEMPS PLEIN



L'emploi à temps plein regroupe les déclarations d'emploi d'une quotité de travail hebdomadaire de 100 %.

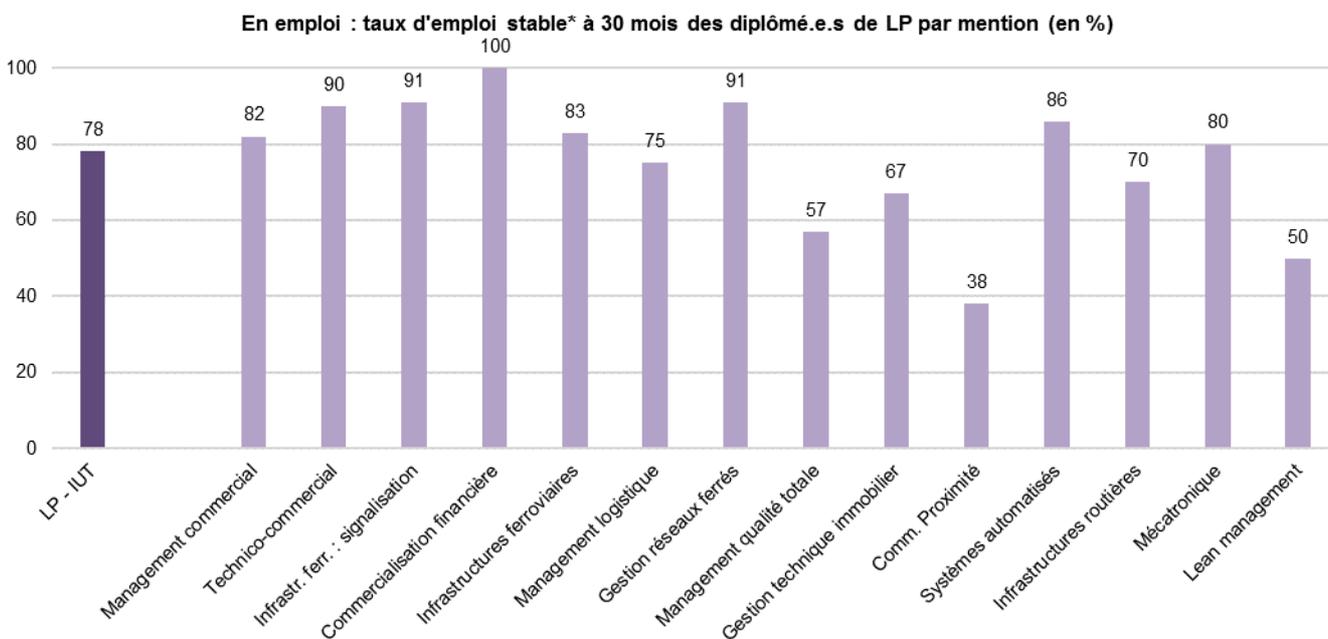
Ce taux est supérieur à 80 % pour l'ensemble des mentions.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2014, 98 % des diplômés de l'IUT en emploi occupent un emploi à temps plein.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

Un emploi stable pour 8 emplois sur 10, après 30 mois

78 % DES DIPLOMES EN EMPLOI APRES UNE LICENCE PRO. SONT EN EMPLOI STABLE



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

L'emploi stable regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs et travailleuses indépendants

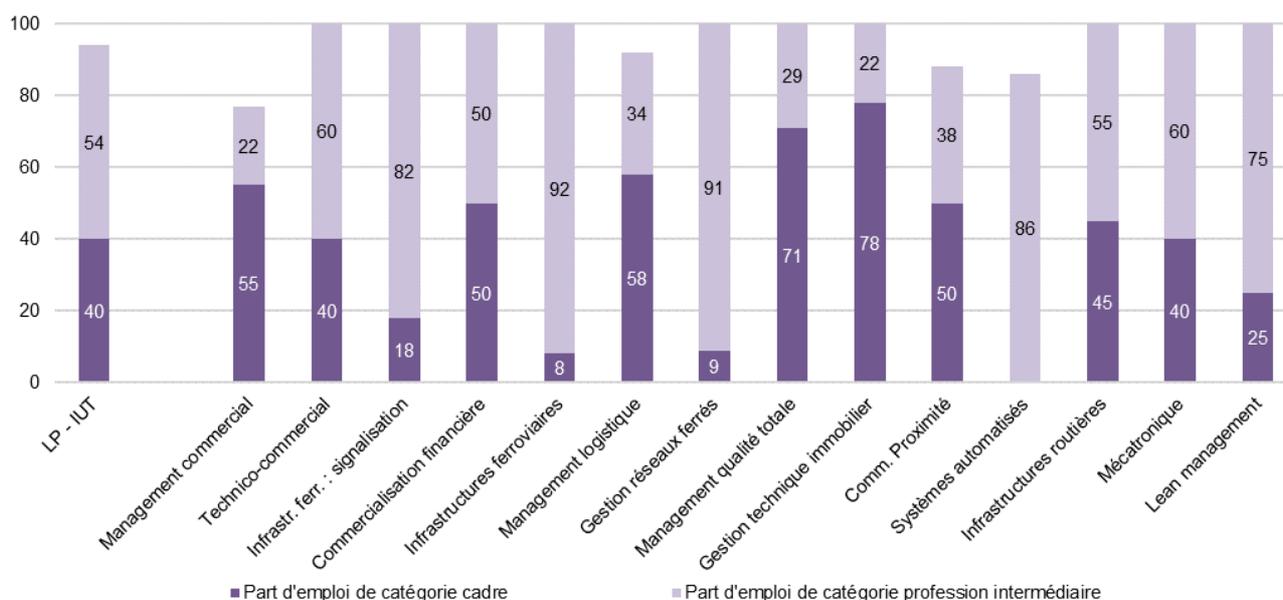
Le taux d'emploi stable dépasse les 80 % pour 8 des 14 mentions évaluées. Pour 4 autres mentions, ce taux est compris entre 57 et 75 %. Il est cependant plus faible pour les 2 mentions restantes avec 50 % en « Lean management » et 38 % en « Communication de proximité ».

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur en 2014, 78 % des diplômés en emploi occupent un emploi stable.

Des emplois qualifiés et bien rémunérés

94 % DES DIPLOMES DE LICENCE PRO. EN EMPLOI SONT DE CATEGORIE CADRE OU INTERMEDIAIRE

En emploi : la catégorie socio-professionnelle exercée en LP par mention, à 30 mois (en %)



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

L'emploi de catégorie cadre ou intermédiaire est compris entre 77 et 92 % pour 4 mentions (respectivement en Management commercial, Systèmes automatisés, Communication de proximité et Management logistique), il est de 100 % pour les 10 autres mentions.

L'emploi de catégorie cadre est minoritaire pour la moitié des mentions. Ce taux est inférieur à 25 % pour 4 mentions « Infrastructures ferroviaires : signalisation », « Infrastructures ferroviaires », « gestion des réseaux ferrés et « systèmes automatisés ».

L'emploi de catégorie cadre ou de profession intermédiaire repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

Lecture : **40 % des diplômés en emploi occupent un emploi de niveau cadre**, 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle au sein de l'IUT en 2014.

LE SALAIRE NET MEDIAN A TEMPS PLEIN EST DE 2 150 EUROS PAR MOIS, 30 MOIS APRES UNE LICENCE PROFESSIONNELLE

Diplôme	Salaire net médian mensuel à temps plein (en €)	Salaire brut médian annuel à temps plein (en €)
LP – Sciences & Techniques	2 150	33 500
Management et gestion commerciale	2 770	43 200
Technico-commercial en milieu industriel	1 880	29 400
Infrastructures ferroviaires : signalisation	2 160	33 700
Commerce des produits et services financiers	2 520	39 300
Infrastructures ferroviaires	2 300	35 900
Management de la chaîne logistique	2 530	39 400
Gestion des réseaux ferrés	2 010	31 300
Management par la qualité totale	2 500	39 000
Gestion technique du patrimoine immobilier	2 280	35 600
Comm. de proximité, nouveaux médias	1 750	27 300
Systèmes automatisés et réseaux industriels	1 970	30 700
Infrastructures routières et aménag. urbains	2 150	33 500
Mécatronique	1 980	30 900
Lean management	2 190	34 100

Le salaire net médian sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant est donné en « net » car cet élément est davantage connu de la plupart des diplômés en emploi.

L'écart salarial net médian mensuel atteint 1 020 euros entre les diplômés de « Communication de proximité » (1 330 €) et de « Management et gestion commerciale » (2 770 €).

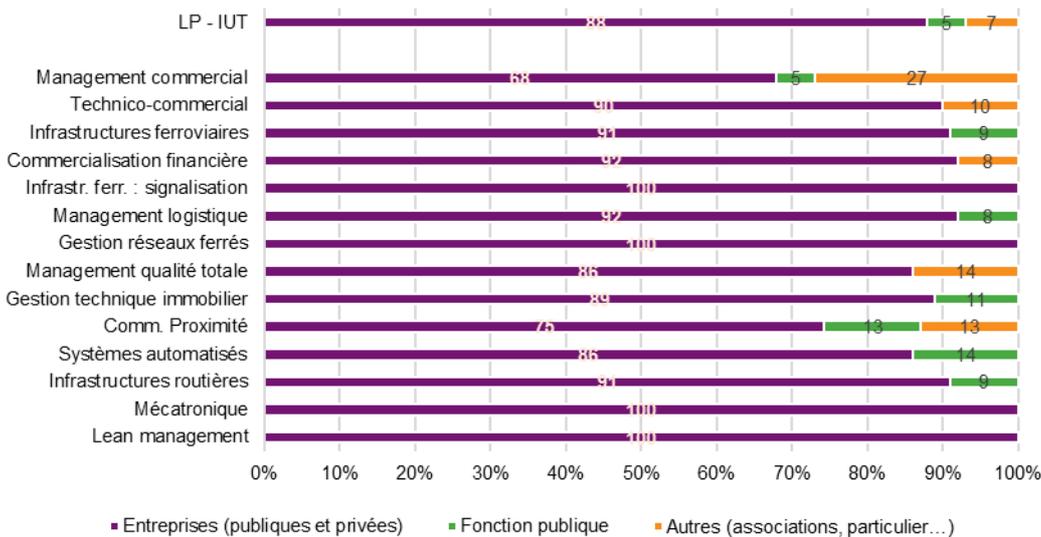
Lecture : la moitié des diplômés de LP ont un salaire net mensuel supérieur à 2 150 € et l'autre moitié ont un salaire net mensuel inférieur à 2 150 €.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

Les caractéristiques des emplois

UN EMPLOI EN ENTREPRISE POUR UNE GRANDE MAJORITÉ, 30 MOIS APRES UNE LICENCE PRO.

En emploi : répartition des employeurs par mention de LP, à 30 mois (en %)



En licence professionnelle près de 9 diplômés en emploi sur 10 travaillent au sein d'une entreprise publique ou privée.

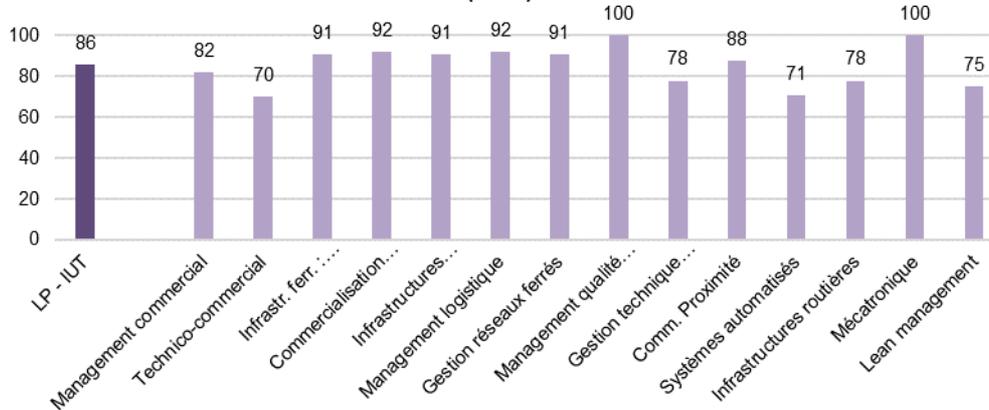
En emploi, la proportion d'emploi parmi le secteur public et autres n'est relativement élevé que pour les diplômés de mention Management commercial (un tiers des emplois) et Communication de proximité (un quart).

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur LP en 2014 de l'IUT, 86 % des diplômés entrés dans la vie active occupent un emploi au sein d'une entreprise.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

APPRECIATION EN LP : 75 % D'ADEQUATION ENTRE L'EMPLOI OCCUPE ET LE DIPLOME

En emploi : adéquation entre l'emploi occupé et le diplôme obtenu, à 30 mois (en %)



L'adéquation emploi/diplôme est définie par le diplômé via une échelle d'attitude.

Le taux d'adéquation est supérieur à 90 % pour la moitié des mentions de licence pro.

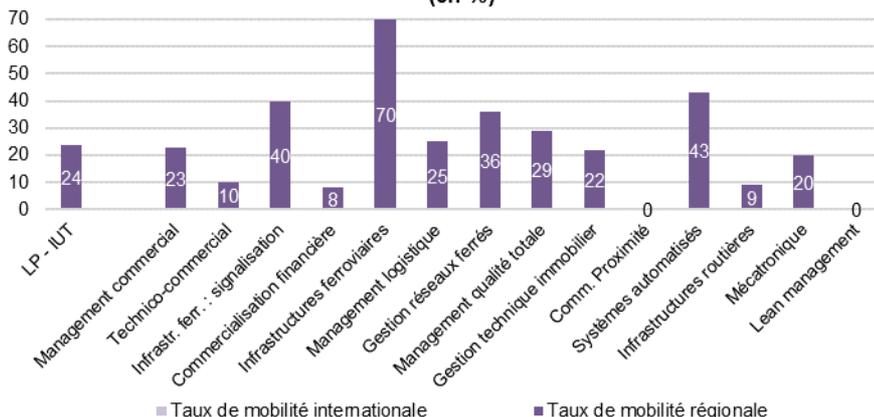
Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2014, **86 % des diplômés en emploi déclarent que l'emploi occupé est en adéquation avec le diplôme obtenu.**

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

La mobilité géographique

PRES D'UN QUART DES DIPLOMES DE LICENCE PROFESSIONNELLE QUITTENT L'ILE DE FRANCE

La mobilité régionale et internationale, à 30 mois (en %)



La **mobilité** est un phénomène renforcé mais qui reste minoritaire pour les universités franciliennes du fait de la présence du bassin d'emploi parisien.

Le **taux de mobilité inter-régionale** est inférieur à 10 % pour 5 mentions. Il concerne entre 2 à 4 diplômés sur 10 pour 8 mentions. La mention « infrastructures ferroviaires » est la seule pour laquelle une majorité de diplômés quittent l'Ile-de-France pour d'autres régions.

La **mobilité internationale** ne concerne pas les diplômés de licence professionnelle issus de l'IUT.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP